

Le Vilain Petit Canard

«Ensemble, pour être plus forts !»



LE JOURNAL TRIMESTRIEL DE LA SECTION • OCTOBRE 2026

RELEVONS LA TÊTE !

Des emplois, des droits et des services publics à la hauteur des besoins.



TRAVAIL

La tête dans
le guidon

PAGE 02

CARRIÈRES

Dans le 95,
l'étage condamné

PAGE 03

SANTÉ

Être malade
n'est pas un choix

PAGE 03

MOBILISATION

La jeunesse
montre la voie

PAGE 04



Ce journal a été élaboré par les militants de la CGT Finances Publiques 95.
Il est financé par les cotisations des syndiqués.

CONDITIONS DE TRAVAIL / CHRONIQUE

La tête dans le guidon.

Relever la tête, se serrer les coudes, prendre le temps de vivre.



Lundi matin, les dossiers s'entassent sur mon bureau. Ma collègue est en arrêt maladie, j'espère que ce n'est pas trop grave. Saleté de crabe ! Mon chef me demande de gérer ses dossiers urgents. Le contribuable, lui, n'y est pour rien mais apparemment, c'est important. Je sens que je vais encore être écrêté comme le mois dernier. J'ai comme qui dirait la tête dans le guidon. Je n'ai pas le temps de réfléchir, il faut avancer sur ces dossiers.

Mardi matin, deux collègues ont eu le concours. Ils sont heureux, depuis le temps qu'ils le passaient. Pas le temps de fêter ça. Mes dossiers avancent, mon chef est content les contribuables aussi. Il fait nuit quand je pars du bureau.

Mercredi, mes collègues et leur famille vont devoir déménager parce que pas d'affectation pour eux sur le département. Pourtant, en Île-de-France, il y a toujours de la place, d'habitude ?! Pas le temps de s'apitoyer, mes dossiers avancent. Je ne vois pas le jour, il fait nuit quand j'arrive et que je pars du bureau.

Jeudi matin le résultat des mutations est tombé : les deux collègues qui partent ne seront pas remplacés. J'ai honte de penser « heureusement ils vont peut-être refuser le concours, car ils ne peuvent pas déménager à 300 km, ils ont construit leur vie ici ». Ma collègue est revenue. Elle a fait un burn-out. Comment est-ce possible, elle qui a un caractère si fort. J'ai plus d'heures sur ma pointeuse qu'une journée. C'est pas grave, les dossiers sont traités et ma collègue va être dans de bonnes conditions pour reprendre. Mais tout à coup, mon chef arrive, pour que l'on reprenne progressivement les dossiers des deux collègues qui partent. On ne s'en sortira pas !

Vendredi matin, réunion de service. Mon service va partir en Dordogne. Nous sommes remerciés d'avoir si bien travaillé pour que le transfert se fasse dans de bonnes conditions. Je n'ai rien vu venir, mes dossiers occupaient mes journées. Ma tension monte, mon médecin me prescrit un arrêt. Il me parle de burn-out. Ce n'est pas possible, pas moi ! Je pensais être fort, que je garderai ma place et mon poste toute ma vie, que j'ai construite autour de ça. Et pourtant il n'en est rien.

Cette situation ressemble en bien des points à ce que nous vivons quotidiennement : l'oppression du travail qui s'intensifie au vu des suppressions de postes et des restructurations. Avancer avec la tête dans le guidon c'est, à coup sûr, se prendre un mur. Ce mur ce n'est pas de la reconnaissance ou de la valorisation au travail, non, ce mur s'appelle burn-out ou dépression et sa reconnaissance comme maladie professionnelle n'est pas automatique*.

Plus que jamais il faut se serrer les coudes, être à l'écoute des collègues, de ce qui se passe autour de nous, relever la tête de ce guidon et prendre le temps de vivre pour ne pas sombrer.

« Plus que jamais, il faut se serrer les coudes. »

* Une reconnaissance hors tableau est possible sous conditions : Code général de la fonction publique, art. L. 822-20.

NOS CARRIÈRES, NOTRE SANTÉ / NOS DROITS

À la DGFIP, l'ascenseur social sera en panne : au 95, l'étage est déjà condamné !

740	DDFIP HTE-SAVOIE / 21 agent(s)	750	DRFIP PARIS / 60 agent(s)
760	DRFIP SEINE-MARITIME / 52 agent(s)	770	DDFIP SEINE&MARNE / 55 agent(s)
780	DDFIP YVELINES / 15 agent(s)	790	DDFIP DEUX-SEVRES / 10 agent(s)
800	DDFIP SOMME / 8 agent(s)	810	DDFIP TARN / 2 agent(s)
820	DDFIP TARN&GARONNE / 3 agent(s)	830	DDFIP VAR / 33 agent(s)
840	DDFIP VAUCLUSE / 22 agent(s)	850	DDFIP VENDEE / 10 agent(s)
860	DDFIP VIENNE / 11 agent(s)	870	DDFIP HTE-VIENNE / 13 agent(s)
880	DDFIP VOSGES / 16 agent(s)	890	DDFIP YONNE / 12 agent(s)
900	DDFIP TER. DE BELFORT / 1 agent(s)	910	DDFIP ESSONNE / 7 agent(s)
920	DDFIP HTS-DE-SEINE / 40 agent(s)	930	DDFIP SEINE-ST-DENIS / 42 agent(s)
940	DDFIP VAL-DE-MARNE / 49 agent(s)	950	DDFIP VAL-D'OISE / 0 agent(s)
971	DRFIP GUADELOUPE / 0 agent(s)	972	DRFIP MARTINIQUE / 0 agent(s)

À la lecture des affectations, les collègues sont restés sidérés : 60 arrivées à Paris, 55 en Seine-et-Marne, 42 en Seine-Saint-Denis, 40 dans les Hauts-de-Seine... et ZÉRO dans le Val-d'Oise ! Le 95 partage ainsi le zéro pointé de la Guadeloupe et de la Martinique : la direction nous offre l'isolement, sans les palmiers — pour les cocotiers, on repassera ; pour les collègues, on attend toujours !

D'autant plus que lorsqu'ils se sont inscrits au concours, les collègues ignoraient que le Val-d'Oise serait fermé aux affectations de contrôleurs : ils ont préparé les épreuves pour progresser, sans savoir que la porte du 95 resterait close à leur réussite. Réussir un concours devrait ouvrir des perspectives, pas révéler après coup qu'il faudra choisir entre évolution professionnelle et attaches personnelles !

0

ARRIVÉE DANS LE 95

Paris : 60
Seine-et-Marne : 55
Seine-Saint-Denis : 42
Hauts-de-Seine : 40

Être malade n'est pas un choix !

Après la journée de carence et l'indemnisation à 90 % du traitement pendant les trois premiers mois, contre 100 % auparavant, une nouvelle mesure s'applique depuis le 1er septembre 2026 : l'administration peut organiser un contrôle administratif de l'arrêt maladie.

L'agent doit être présent à son domicile ou sur son lieu de repos pendant les périodes où la prescription médicale impose sa présence.

Une absence injustifiée ou un refus de contrôle peut entraîner la suspension de la rémunération jusqu'à la fin de l'arrêt maladie.

Le temps partiel thérapeutique évolue également depuis le 1er août 2026 : l'employeur a 30 jours pour répondre à une demande, ou au plus tard le jour de la reprise après un congé de longue maladie ou de longue durée.

Être malade n'est pas un choix mais souvent une conséquence de nos conditions de travail qui ne cessent de se dégrader

La réponse ne doit pas être de culpabiliser ou de contrôler davantage les agents malades !

LA CGT REVENDIQUE

- Le retour à 100 % du traitement.
- La suppression du jour de carence.
- Le respect des agents en arrêt maladie et de meilleures conditions de travail.

Repère réglementaire : Service-Public, « Fonction publique : de nouvelles règles pour les arrêts de travail et le temps partiel thérapeutique », 11 août 2026. service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A19030

MOBILISATION / JEUNES ET AGENTS PUBLICS

La jeunesse nous donne une leçon de mobilisation !

6 OCTOBRE 2026



Les lycéennes et les lycéens prennent la rue pour défendre leur avenir. Leur courage, leur énergie et leur détermination nous inspirent, nous les adultes : face aux injustices, rien ne nous condamne à la résignation !

À la CGT Finances Publiques 95, nous partageons ce combat. Des moyens pour l'école, des emplois et des services publics accessibles à toutes et tous : leurs revendications rejoignent les nôtres du 29 septembre dernier !

**À nous de faire vivre cet élan !
Jeunes et agents publics, ensemble pour imposer un autre avenir !**

Scanne le QR Code pour lire le journal sur ton smartphone ou ton ordinateur.

